

BOUTIQUE	ANNONCES LÉGALES	PETITES ANNONCES	RECOMMANDATIONS	TOURISME	GASTRONOMIE	BLOGS	HUMA TV	DIAPORAMAS
----------	------------------	------------------	-----------------	----------	-------------	-------	---------	------------

L'Humanité.fr

A LA UNE	POLITIQUE	SOCIÉTÉ	SOCIAL-ECO	CULTURES ET SAVOIR	SPORTS	MONDE	PLANÈTE	EN DÉBAT	VOS DROITS	ÉVÉNEMENTS
----------	-----------	---------	------------	--------------------	--------	-------	---------	----------	------------	------------

L'ACTUALITÉ ▶ [Projet De Loi Asile Immigration](#) [Universités](#) [Souscription Pour L'Humanité](#) [Sncf](#) [Notre Dame Des Landes](#)

HORS-SÉRIE

DIX JOURS QUI ÉBRANLÈRENT LE XX^e SIÈCLE
l'Humanité HORS SÉRIE
RÉVOLUTION D'OCTOBRE, CENT ANS APRÈS
En kiosque et sur [l'Humanité.fr](#)

LE TRAITÉ AVEC LE CANADA MIS À NU
UN LIVRE-RÉVÉLATION
Décryptage complet de Patrick Le Hyaric, directeur de *l'Humanité* et député européen

[HISTOIRE \(\(RUBRIQUES/HISTOIRE\)\)](#)

[GUERRE D'ALGÉRIE \(\(MOT-CLE/GUERRE-DALGERIE\)\)](#) [HISTOIRE \(\(MOT-CLE/HISTOIRE\)\)](#)

Zabana et Ferradj, les premiers guillotins de la guerre d'Algérie

TRAMOR QUEMENEUR VENDREDI, 24 JUIN, 2016 L'HUMANITÉ



<https://www.humanite.fr/sites/default/files/images/43021.HR.jpg>
Rue des Archives/Tallandier

Il y a soixante ans, deux militants nationalistes algériens, Hamida Zabana et Abdelkader Ferradj, étaient guillotins. Le président du Conseil était Guy Mollet, le ministre de la Justice, François Mitterrand. Ces deux exécutions furent les premières d'une longue série.

Comme chacun sait, la guerre d'Algérie n'a pas eu lieu, pour paraphraser une pièce célèbre, l'Algérie constituant des départements français, il ne pouvait y avoir de déclaration de guerre entre la France et... une partie d'elle-même ! De ce fait, les gouvernements successifs ont tout fait pour minimiser les « événements » qui s'y déroulaient, depuis les attentats de la Toussaint en 1954, en utilisant des euphémismes : opérations de maintien de l'ordre, pacification...

De même, il ne pouvait être question de combattre une armée de libération. Ainsi, les combattants algériens n'ont jamais été considérés comme tels, mais comme des « rebelles » ou des « hors-la-loi » faisant partie de « bandes armées » sous le régime de droit commun. De ce fait, les

Votre quotidien

TENIR L'AFFICHE POUR UNE IMAGERIE AU SERVICE DES LUTTES
C'EST QU'APRÈS AVOIR LU CE DISCOURS LANCÉ UNE FOIS ENCORE À L'ÉCHÉANCE POUR RÉVALUER APRÈS UN ÉCART QU'IL Y A DES DÉFINIES DE GRANDES PARTISIPANT À L'ENTRÉE... »

l'Humanité

Parcoursup: le gros mensonge des « moyens supplémentaires »

Les inspecteurs de travail baillois

Syrie: des militaires français au cœur des zones de combats

Les Routes de l'enseignement

Marchés communaux
L'air est... à la loi de 1907...

[Abonnez-vous](#)

<https://humanite.aboshop.fr/#/common/product-subscription/3181>

[Acheter](#)

<https://humanite.aboshop.fr/#/common/categories/1716>

Votre hebdomadaire

CHINGUETTI: REPORTAGE DANS LA SORBONNE DU DÉSERT

l'Humanité DIMANCHE

1^{er} MAI « AUCUN GOUVERNEMENT NE PEUT RÉSISTER À UN LARGE MOUVEMENT DE SALARIÉS »

Entretien avec **PHILIPPE MOUTON**, Secrétaire général du CGT

[Acheter](#)

condamnés à mort n'étaient pas passés par les armes devant un peloton d'exécution, mais guillotins.

Pourtant, le cadre législatif s'est progressivement rapproché de l'état de guerre, d'abord avec la loi d'avril 1955 créant l'état d'urgence, puis un nouveau pas est franchi en 1956 : Guy Mollet, leader socialiste nouvellement nommé à la présidence du Conseil, malmené par la manifestation pied-noire du 6 février 1956 à Alger, bascule alors dans la répression (1). Le 15 février, le Conseil des ministres se prononce en faveur des exécutions capitales. Seuls Pierre Mendès France, Gaston Defferre et Alain Savary s'y opposent. En revanche, François Mitterrand, alors ministre de la Justice, y est favorable (2). Le 12 mars 1956, les « pouvoirs spéciaux » sont votés ; ils autorisent le gouvernement à mettre en œuvre tous les moyens pour rétablir l'ordre en Algérie (3). Dès les jours suivants, toute une série de lois et de décrets sont adoptés, notamment pour condamner à mort les déserteurs rejoignant une « bande armée ».

Ces exécutions plongent l'Algérie dans une spirale de la violence

Or, Abdelkader Ferradj est justement un gommier déserteur. Il a participé à une attaque ayant tué six personnes, près de Palestro, et la presse souligne qu'il a déserté de cette localité. Or, le nom de Palestro prend une tout autre résonance à partir du 18 mai 1956 : 20 rappelés au service militaire sont tués près du village de Djerrah, dans les gorges de Palestro. Le nom attaché aux événements enflamme l'actualité, choque l'opinion publique française, jusqu'à rester gravé dans les mémoires (4). Condamner à mort et exécuter Abdelkader Ferradj, c'était répondre aux morts de Palestro en tuant quelqu'un qui n'en était pas responsable mais qui était difficilement défendable.

Hamida Zabana était un militant beaucoup plus chevronné. Ouvrier dans une cimenterie à Oran, il était syndicaliste de la CGT et un animateur du parti indépendantiste de Messali Hadj, le PPA-MTLD (Parti du peuple algérien-Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques). Membre de l'Organisation spéciale (OS), bras armé clandestin du PPA-MTLD, il a déjà été arrêté et torturé en 1950, et condamné à trois ans de prison. Le 1er novembre 1954, il a participé à l'insurrection près d'Oran, avant d'être arrêté huit jours plus tard, lors d'un accrochage près de Saint-Denis-du-Sig, au cours duquel il est sérieusement blessé. Accusé d'avoir participé à l'attaque d'une maison forestière et d'avoir tué le garde, il est condamné à mort le 3 mai 1956.

Le Conseil supérieur de la magistrature, auquel participent le président de la République René Coty et le garde des Sceaux François Mitterrand, rejette les demandes de grâce. Le 19 juin 1956, à 4 heures du matin, dans la prison Barberousse à Alger, Hamida Zabana puis Abdelkader Ferradj sont guillotins.

Ces exécutions plongent l'Algérie dans une spirale de la violence. Le FLN avait déjà prévenu qu'il tuerait cent Européens pour chaque exécution. Les attentats individuels se multiplient, en effet : en dix jours, 43 Européens sont tués ou blessés. Les « ultras » de l'Algérie française décident de passer à la vitesse supérieure : au mois d'août, ils déposent une bombe dans la casbah d'Alger, rue de Thèbes, qui tue 70 Algériens. L'escalade du terrorisme urbain est dès lors lancée ; elle conduira à la triste « bataille d'Alger » de 1957 et à son corollaire, la ruine des valeurs morales.

(1) Voir Alain Ruscio : « 6 février 1956. Guy Mollet est accueilli à Alger par une pluie de tomates », l'Humanité, 5 février 2016. (2) À ce sujet, voir le livre de Benjamin Stora et François Malye, François Mitterrand et la guerre d'Algérie, Fayard, coll. « Pluriel », Paris, 2012, 342 pages, et le documentaire du même nom de Frédéric Brunquell, 2P2L, diffusé sur France 2, le 4 novembre 2010. (3) Alain Ruscio : « Guerre d'Algérie, pouvoirs spéciaux, pratiques communistes », l'Humanité, 1er avril 2016. (4) Voir Raphaëlle Branche, l'Embuscade de Palestro. Algérie 1956, Armand Colin, Paris, 2010, 256 pages, 19 euros.

[Abonnez-vous](#)

(<https://humanite.aboshop.fr/#/common/product-subscription/3182>).

(<https://humanite.aboshop.fr/#/common/categories/1717>).

À la Une



(/parcoursup-le-gros-mensonge-des-moyens-supplementaires-654602)

Parcoursup : le gros mensonge des « moyens supplémentaires » (/parcoursup-le-gros-mensonge-des-moyens-supplementaires-654602).



(/la-commune-du-paris-et-les-premiers-de-cordee-de-la-revolution-sociale-654612)

La Commune du Paris et les premiers de cordée de la révolution sociale (/la-commune-du-paris-et-les-premiers-de-cordee-de-la-revolution-sociale-654612).



(/greve-sncf-le-ministere-baillonne-linspection-du-travail-654599)

Grève sncf. Le ministère baillonne l'inspection du travail (/greve-sncf-le-ministere-baillonne-linspection-du-travail-654599).



(/reprise-de-la-dette-de-la-sncf-macron-en-flagrant-delit-de-mensonge-654570)

Reprise de la dette de la SNCF : Macron en flagrant délit de mensonge (/reprise-de-la-dette-de-la-sncf-macron-en-flagrant-delit-de-mensonge-654570).



(/sncf-victoire-definitive-des-chibanis-apres-plus-dune-decennie-de-procedure-654592)

SNCF. Victoire définitive des chibanis, après plus d'une décennie de procédure (/sncf-victoire-definitive-des-chibanis-apres-plus-dune-decennie-de-procedure-654592).



(/tenir-laffiche-pour-une-imagerie-au-service-des-luttes-654608)

Tenir l'affiche. Pour une imagerie au service des luttes (/tenir-laffiche-pour-une-imagerie-au-service-des-luttes-654608).

SUR LE MÊME SUJET

+ [N'est-il pas grand temps de revenir sur l'histoire de la colonisation en Algérie ?](#) (/nest-il-pas-grand-temps-de-revenir-sur-lhistoire-de-la-colonisation-en-algerie-632472)

+ [Harkis, le mea culpa si tardif](#) (/harkis-le-mea-culpa-si-tardif-616408)

+ [« Graves événements en Algérie »](#) (/graves-evenements-en-algerie-613690)

une guillotine très active

222 Algériens ont été officiellement exécutés pendant la guerre d'Algérie. 142 l'ont été sous la IVe République : 45 pendant que François Mitterrand était garde des Sceaux (ce sont les premières), soit une exécution tous les 10 jours en moyenne. La plus forte fréquence revient au gouvernement Bourges-Maunoury, qui a commis 29 exécutions en trois mois (soit une tous les trois jours). 80 exécutions ont eu lieu sous de Gaulle (soit une tous les 20 jours), bien qu'il ait amnistié 209 condamnés à mort en janvier 1959, commuant leur condamnation en peine de prison à vie. Avant cette date, la guillotine a continué de fonctionner ; après, les militaires ont changé de mode opératoire : ils ont eu recours aux pelotons d'exécution.

Repères

16 février **1843** Première exécution en Algérie d'un condamné à mort par la guillotine. Auparavant, c'était à l'aide du yatagan, sabre à lame recourbée, que les condamnés à mort étaient décapités.

10 avril **1948** Madeleine Mouton, reconnue coupable d'empoisonnement, est la seule femme décapitée en Algérie.

12 août **1959** Dernière exécution par guillotine en Algérie.



CHEZ VOS MARCHANDS DE JOURNAUX ET SUR HUMANITE.FR
<https://www.humanite.fr/simpleads/redirect/639634>



**1936, LE FRONT POPULAIRE
 UNE CONQUÊTE ET UN HÉRITAGE**

<https://www.humanite.fr/simpleads/redirect/609802>
 PUBLICITE

Aussi sur l'Humanité.fr

ABONNÉS



[\(/universites-les-fausses-promesses-de-parcoursup-654579\)](#)
Universités. Les fausses promesses de Parcoursup
[\(/universites-les-fausses-promesses-de-parcoursup-654579\)](#)



[\(/le-premier-de-cordee-de-levenementiel-bien-aide-macron-654606\)](#)
Le premier de cordée de l'événementiel a bien aidé Macron
[\(/le-premier-de-cordee-de-levenementiel-bien-aide-macron-654606\)](#)



[\(/reprise-de-la-dette-de-la-sncf-macron-en-flagrant-delit-de-mensonge-654570\)](#)
Reprise de la dette de la SNCF : Macron en flagrant délit de mensonge
[\(/reprise-de-la-dette-de-la-sncf-macron-en-flagrant-delit-de-mensonge-654570\)](#)



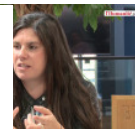
[macron-washington-donald-me-voila-654415\)](#)
Macron à Washington : Donald, me voilà !
[\(/videos/macron-washington-donald-me-voila-654415\)](#)



[la-palestine-les-musulmans-lantisemitisme-et-les-amalgames-654412\)](#)
La Palestine, les musulmans, l'antisémitisme et les amalgames
[\(/videos/la-palestine-les-musulmans-lantisemitisme-et-les-amalgames-654412\)](#)



[loi-asile-et-immigration-des-enfants-pourront-etre-enferme-durant-90-jours-654161\)](#)
Loi Asile et Immigration : Des enfants pourront être enfermés durant 90 jours !
[\(/videos/loi-asile-et-immigration-des-enfants-pourront-etre-enferme-durant-90-jours-654161\)](#)



[facebook-les-dessous-dun-scandale-654098\)](#)
Facebook : les dessous d'un scandale
[\(/videos/facebook-les-dessous-dun-scandale-654098\)](#)